



No de résolution  
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 30 AOÛT 2022 À 17 H 45 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RAYMOND LAVOIE, MAIRE.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont

Monsieur Claude Lavoie

Monsieur Yvon Gauthier

Madame Huguette Tremblay

Madame Laurence Martel

Monsieur Yves Boulianne

2022/08-33

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2022/08-34

**RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**CONSIDÉRANT** l'article 157 du *Code municipal du Québec* qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à cet avis de convocation.

2022/08-35

**NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Edith Martel comme secrétaire de cette séance extraordinaire.

2022/08-36

**ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté.

2022/08-37

**NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** l'absence temporaire de madame Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière;

**CONSIDÉRANT** l'absence temporaire de madame Annik Girard, greffière-trésorière adjointe;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire nommer une greffière-trésorière adjointe par intérim;

**IL EST PROPOSÉ** par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** ce conseil nomme madame Edith Martel à titre de greffière-trésorière adjointe par intérim jusqu'au retour de la titulaire du poste, madame Annik Girard;



No de résolution  
ou annotation

2022/08-38

**QUE** madame Edith Martel soit autorisée à signer conjointement avec le maire, Raymond Lavoie ou avec le maire suppléant, en l'absence du maire, tous les effets bancaires et documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau;

**QUE** le maire, monsieur Raymond Lavoie, soit autorisé à signer l'entente de travail (annexe à l'entente de travail en vigueur) à intervenir entre madame Edith Martel et la municipalité de la paroisse de Ragueneau tel que présentée au conseil municipal.

#### **OCTROI D'UNE PRIME TEMPORAIRE À LA TECHNICIENNE COMPTABLE**

**CONSIDÉRANT** la nomination de la secrétaire-réceptionniste, madame Edith Martel, au poste de greffière-trésorière adjointe par intérim;

**CONSIDÉRANT** que la technicienne comptable devra aider madame Martel à assumer certaines tâches pendant son intérim;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'octroyer une compensation monétaire à la technicienne comptable pour pallier l'ajout de tâches additionnelles à sa charge de travail;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement d'une prime temporaire à madame Sonia Beaudin, technicienne comptable, équivalent à 25 % de son salaire, et ce, pendant toute la durée où elle va assumer ces tâches additionnelles.

2022/08-39

#### **PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF 2022 DU DRAKKAR**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite participer financièrement à l'édition 2022 du tournoi de golf du drakkar qui se déroulera le 16 septembre 2022 à Baie-Comeau;

**CONSIDÉRANT** que les profits amassés lors de l'événement seront dédiés au fond d'études des joueurs du Drakkar;

**IL EST PROPOSÉ** par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité défraie une partie des coûts d'inscriptions soit un montant de 300 \$ pour la participation de deux élus, messieurs Raymond Lavoie et Claude Lavoie et d'un employé de la municipalité, monsieur André Gagnon, au tournoi de golf 2022 au profit du fond d'études des joueurs du Drakkar.

2022/08-40

#### **MANDAT PROFESSIONNEL – PLAINTÉ À LA CNESST**

**CONSIDÉRANT** qu'une plainte à la CNESST a été déposée contre la municipalité dans le dossier numéro 900006398;

**CONSIDÉRANT** que le 22 août 2022, le conseil de la municipalité a adopté une résolution portant le numéro 2022/08-22 nommant les conseillers Yvon Gauthier et Gilbert Dupont comme représentants de la Municipalité de Ragueneau pour s'occuper de ce dossier;

**CONSIDÉRANT** que par cette même résolution, le conseil autorise lesdits conseillers à retenir les services professionnels juridiques au besoin;

**CONSIDÉRANT** la déclaration faite par monsieur Raymond Lavoie, maire de la municipalité, à l'effet qu'il déclare son intérêt à l'égard de ladite question soumise au conseil et qu'il ne prend pas part à la discussion ni au vote;

**À CES CAUSES,** il est proposé par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Me Gaston Saucier, du bureau Robinson Sheppard Shapiro de Saguenay, soit



No de résolution  
ou annotation

2022/08-41

mandaté pour représenter la municipalité à l'égard de la plainte déposée à la CNESST portant le numéro 900006398.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président répond aux questions du public après chaque point.

2022/08-42

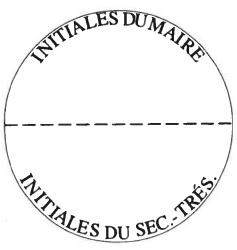
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 18 h.

Maire

Greffière-trésorière adjointe par intérim

***Je Raymond Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.***



No de résolution  
ou annotation

